

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Chaux-de-Fonds, le 15 octobre 2017

ACCIDENT DE PARAPENTE

Dimanche après-midi, un parapentiste a été grièvement blessé à Fontainemelon.

Dimanche 15 octobre 2017 vers 1445, la Centrale neuchâteloise d'urgence recevait un appel pour un parapentiste qui avait été blessé. Au-dessus de Fontainemelon, visiblement en difficulté le jeune homme a dévissé d'une hauteur de 20 à 30 mètres pour terminer sa course sur le toit d'une usine.

Des secours ont été dépêchés sur les lieux pour apporter les premiers soins. Grièvement blessée, la victime a été transférée par hélicoptère à l'hôpital de l'île à Berne.

Cette intervention a nécessité l'engagement du SIS des Montagnes, de la gendarmerie et d'un hélicoptère de la Rega.

La procureure de service a été informée et s'est saisie de l'affaire. Les investigations ont été confiées aux spécialistes du Groupe technique accident avec le concours de la police scientifique.

Philippe Bongard
Officier de police de service.
Police neuchâteloise.